

LES HIRONDELLES

L'hirondelle est une espèce protégée.

Les destructions de cette espèce et de son nid sont interdites.

Sanctions pénales : poursuites judiciaires, amende, voire peine de prison.

Vous souhaitez faire des travaux (ravalement de façade, changement tuiles...)

Vos obligations :

1 - Prévoir les travaux en dehors des périodes de reproduction (1er octobre au 31 mars) et organiser la réinstallation des hirondelles.

2 - Utiliser le Cerfa 13 614*01, décrivez bien votre projet, l'intervention et les mesures de réduction des impacts ou de compensation.

Plus de renseignements dans "rubrique DOCUMENTATION" onglet PREFECTURE »

LES EUROCKENNES

5, 6, 7, 8 juillet 2018

Respectez les consignes de sécurité, la réglementation routière.

Parking à vélo, TER sont à votre disposition.



CARNET

Naissances

- AKÇAY Nail
- MOREL Manon
- LAVANANT Iwen
- BOURGUIGNON Tony
- CARDOT Axel
- D'AMICO Lorenzo

Décès

- BEAUDREY Michel
- HILBERT Josette (veuve de M. BOEGLIN)
- BOSMENT Fanny

La mairie vous accueille

du lundi au vendredi (vacances - fermée le mercredi)

de 13h30 à 17h30 (vacances - de 15h à 17h30)

Permanence le samedi matin de 9h00 à 12h00

☎ 03 84 29 21 20

@ mairie@evettesalbert.fr

LA FIBRE

Avancement des travaux au 1er juin 2018

Phase 1 - relevé d'itinéraire sur la commune c'est-à-dire que sont relevées les infrastructures existantes (chambre, fourreaux, poteaux..) pour préparer le cheminement de la Fibre Optique.

Phase 2 - la pose des 3 armoires débutera courant deuxième semestre de cette année.



SERVICES POSTAUX

Ouverture de l'agence postale de 14 h à 17 h 30 du lundi au vendredi et le samedi matin de 09 h à 12 h.

RAPPEL : Afin de vous identifier, votre boîte aux lettres doit comporter sur la face avant

- Le **nom des résidents** (caractères noir sur fond clair et hauteur d'environ 10 mn)
- Un **numéro**

TRAVAUX en COURS

- Rue des Champs Peltier : reprises de la chaussée
- Rue du Pont des Veaux
- Rue de l'Eglise - Carré de l'Habitat
- Impasse François
- Virage de La Forêt



Nous sollicitons votre compréhension pour les désagréments occasionnés.

Courant de l'été

Réfection du pont sur le Verboté (rue du Val)

- Création d'une annexe "chambre froide" à la boulangerie.

Mariages et Pacs

- GUÉDOT Lucas et RUER Allison
- MOREL Nicolas et DATTIER Lucie
- GRANDCLAUDON Jean-Paptiste et JOLY Maude
- ROICOMTE Karine et CORBET Estelle

FLASH MAG

COMMUNE D'EVETTE-SALBERT

www.evettesalbert.fr



BULLETIN D'INFORMATION

JUIN 2018

Le mot du maire



Chères Evalbertaises, chers Evalbertois,

La parution de ce nouveau « Flash Mag » nous permet de vous tenir informés au plus près des événements qui rythment la vie du village. Nous ne cherchons pas à être exhaustifs mais simplement à communiquer sur les projets qui seront mis en œuvre dans les semaines à venir. Ainsi, l'agenda des différentes manifestations organisées par des associations ou par la mairie vous est proposé et les principaux travaux à réaliser sont recensés.

Je vous souhaite une bonne lecture et le meilleur pour l'été qui arrive.

Bien à vous,

Bernard Guillemet

AGENDA

23/06

INAUGURATION "Sentier Marcel LALLEMAND" - 11h00 - Balisage 90 - Parking de La Vierge -

27/06

L'HEURE DU CONTE - 15h30 & 16h30 - BIBLIOTHEQUE - rue des Taillis

30/06

FETE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE DES SOURCES - 10 h 00 - Salle polyvalente

03/07

REUNION PUBLIQUE SPECIALE PLU - 19 h 00 - Salle polyvalente

09/09

FETE DU SPORT - COMITE DES FETES - Salle Polyvalente dès 10 h ?

23/09

MARCHE AUX PUCES - AIDAMITIE - 08 h 00 - Rue des 5 Frères Jardot -

30/09

TRANSERRITOIRE VTT 5 parcours - 08 h / 17 h CBL & Belfort - entre Canton Grosjean & Champs La Croix

A SAVOIR !!

Le télépilote des drones nécessite un diplôme équivalent à celui délivré aux pilotes d'ULM.

Plus de renseignements sur notre site dans "Documents" "Préfecture" "Règles d'usage d'un drone de loisir"



VIE PRATIQUE

SERVICE CIVIQUE

LE SDIS 90 RECRUTE DES FEMMES ET DES HOMMES ENTRE 18 & 25 ANS

Le SDIS ouvre 10 postes de service civique aux personnes motivées pour devenir sapeurs-pompiers.

Contact : 03.84.58.78.85/03.84.58.78.01

Par mail : service_civique_SP@sdis90.fr

FORMATION DES AIDANTS

Se former pour mieux vivre son rôle d'aidant au quotidien !

La Résidence ROSEMONTAISE - EHPAD - propose

du vendredi 05 octobre
au vendredi 09 novembre,
de 14 h à 17 h

une formation à l'attention de TOUS LES AIDANTS, sans limite d'âge ou de type de pathologie de l'aidé.

RENSEIGNEMENTS et INSCRIPTIONS

au 03.84.58.44.20

ou rosemontoise@servir90.fr

au 03.84.58.44.20

ou rosemontoise@servir90.fr

LE PLAN CANICULE

En cas de très fortes chaleurs durant la période estivale, le Plan Canicule mis en place par la mairie sera activé.

Inscrivez-vous en mairie sur le registre communal, afin de bénéficier du plan d'alerte et d'urgence mis en œuvre au niveau départemental, notamment en cas de canicule.

Inscription au secrétariat de mairie : 03 84 29 21 20.

Vous êtes concernée si vous êtes une personne de plus de 65 ans, malade, handicapée, dépendante ou vivante seule

Trier ce n'est plus un choix, c'est une obligation !

Pensez-y, Le Grand Belfort réalise régulièrement des contrôles sur notre Commune.

Défaut de tri : premier avertissement signifié au "propriétaire" des déchets.

En cas de récidive, le contrevenant sera verbalisé.

Vous avez des EMCOMBRANTS ?

Pour bénéficier du ramassage à domicile, prenez rendez-vous par téléphone au 03 84 90 11 71.



Gagnez du temps !

La mairie est accessible 24 H / 24 ...à tous les télé-services disponibles sur Service-Public.fr :

- Demande d'actes d'Etat-civil
- Inscription sur liste électorale
- Recensement citoyen obligatoire
- Changement de coordonnées



CCAS



CHANGEMENTS au 1er JUIN

Le contrôle technique des véhicules dont le poids est inférieur ou égal à 3,5 tonnes, **est renforcé depuis le 20 mai**. Exemple : le nombre de points de contrôle à vérifier passe de 123 points à 133.

Ce contrôle est effectué par un organisme agréé par l'État. La périodicité de ce contrôle et son contenu peuvent varier selon le type de véhicule.

TABAC & ASSURANCE MALADIE :

Tabac : Des gommes à mâcher et des patches désormais remboursés.

Prise en charge par l'Assurance maladie de deux traitements de substitution nicotinique.

Plus de renseignements sur le site

Tabac info service <https://www.tabac-info-service.fr/J-arrete-de-fumer>



LE BIEN VIVRE ENSEMBLE



Le brûlage des végétaux est interdit.

Prochaine période de broyage des déchets à domicile : 1 et mai.

Demande d'intervention sur www.evettosalbert.fr onglet « Documents » puis « Services publics ».

Les haies, les arbres, le domaine public ou privé.

Pensez à élaguer et abattre vos plantations afin qu'elles n'empiètent pas sur la voie publique et/ou chez vos voisins. Veillez à préserver le passage des piétons.

Elaguer, c'est garantir la sécurité des personnes et le fonctionnement des lignes électriques.

Les appareils à moteur thermique et électrique utilisés en dehors de ces horaires sont interdits :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Affichage OBLIGATOIRE !!

Déclaration préalable de travaux et permis de construire.

L'autorisation est affichée, de façon visible, sur le terrain pendant toute la durée des travaux.

Défaut d'affichage : Les tiers ayant un intérêt à agir peuvent contester l'autorisation sans limitation dans le temps.

VIE SCOLAIRE

Les services périscolaires

Accueil à l'ALSH - Restauration - Transport scolaire.

Les Elus travaillent sur l'organisation du transport des écoliers du Groupe scolaire des Sources à la rentrée prochaine.

Les "grandes vacances" le 07 juillet 2018

Le programme du **Centre de Loisirs Le Verboté** sera communiqué aux parents et consultable sur notre site Internet.

Documents téléchargeables sur le site www.evettosalbert.fr

Carte AVANTAGES JEUNES 2018/2019

Comme chaque année, cette carte sera délivrée **GRATUITEMENT** à l'ensemble des collégiens et lycéens de notre Village,

le samedi 1er septembre 2018 de 13h30 à 16h30
au rez-de-chaussée de la mairie

Munissez-vous d'une photo d'identité et de votre pièce d'identité.



INFORMATION EXCEPTIONNELLE

LA GARE SNCF D'EVETTE-SALBERT

TRAVAUX DE MISE EN CABLES BELFORT - LURE

L'enfouissement des câbles des installations de sécurité et de transmission seront réalisés dans notre Commune

sur octobre/novembre 2018 de 23h00 à 05h30

et ce, afin de ne pas impacter le trafic des TER

Les travaux ne présentant aucun risque ferroviaire seront réalisés de jour.

Un document "info-travaux" à destination des riverains sera distribué aux propriétaires des maisons se trouvant à proximité de la ligne.

Des nuisances sonores seront perceptibles aux abords de la voie ferrée ainsi que dans les quartiers situés principalement autour de la gare et des voies

